

Partie 2 – Liste des documents à soumettre à l'appui de la demande

Cochez la case correspondant à chacun des documents que vous soumettez. Vous devez obligatoirement joindre cette liste dûment remplie à votre demande de sélection permanente et fournir tous les documents demandés, dans le format exigé, sans quoi votre demande sera rejetée.

Pour connaître les règles en matière d'exigences documentaires (format et traduction des documents), consultez le site Web du Ministère au www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/exigences-documentaires.



N'envoyez pas de documents originaux, à moins d'indication contraire, car les documents soumis ne sont pas retournés.

Présentation de la demande de sélection permanente

Est-ce que vous avez recours à l'avoir net de votre conjoint pour démontrer que vous disposez d'un avoir net de 2 000 000 \$ CAN ?

Oui Non

Les formulaires, les déclarations, la convention d'investissement et le document narratif doivent contenir les signatures manuscrites originales des personnes concernées.

La demande (parties 1 et 2), les déclarations et le contrat d'autonomie financière doivent être dûment remplis, datés et signés.

Votre époux ou votre conjoint de fait et vos enfants à charge de 18 ans et plus doivent aussi signer et dater cette déclaration.

Vous et votre conjoint devez signer la même déclaration.

► Formulaires et déclarations

Section 1 – Demande de sélection permanente

			Document requis	
			Format exigé	Requérant principal Conjoint/ époux
► 1	<ul style="list-style-type: none"> Demande de sélection permanente – Programme des investisseurs (A-0520-FF) incluant : <ul style="list-style-type: none"> la Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise, dûment signée et datée; la Déclaration du requérant principal, dûment remplie et signée; le Contrat d'autonomie financière, dûment rempli et signé; la Déclaration des époux ou la Déclaration des conjoints de fait, le cas échéant, dûment remplie et signée. 	Original		
► 2	<ul style="list-style-type: none"> Convention d'investissement signée avec une société de fiducie ou un courtier autorisé autorisé à œuvrer dans le Programme des investisseurs 	Original		S. O.
► 3	<ul style="list-style-type: none"> Procuration relative aux transactions financières découlant de la Convention d'investissement intervenue entre le courtier ou la société de fiducie et le candidat investisseur 	Photocopie		S. O.
► 4	<ul style="list-style-type: none"> Déclaration du courtier ou de la société de fiducie relative aux vérifications de l'identité et aux démarches effectuées sur la provenance et l'origine de l'avoir du candidat investisseur 	Original		S. O.
► 5	<ul style="list-style-type: none"> Document narratif détaillé rédigé dans la langue maternelle du signataire 	Original		

Vous devez rédiger ce document selon les règles du *Guide de rédaction du document narratif* (A-8100-FO) disponible sur le site Web du Ministère au www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/document-narratif.

Pièces justificatives

Vous devez fournir ce formulaire si vous faites appel à une personne pour vous conseiller, vous assister ou vous représenter dans le cadre de votre demande.

Si la personne qui vous représente n'est pas membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec, vous devez fournir ce document.

Si vous voulez qu'une autre personne communique avec le Ministère pour obtenir des renseignements en votre nom, vous devez fournir ce document.

Section 2 – Mandat de représentation

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

			Format exigé	Document requis
►	6	• Procuration – Mandat de représentation (formulaire A-0525-AF), dûment remplie et signée par vous et la personne qui vous représente	Original	
—	7	• Attestation du consultant en immigration (formulaire A-0525-BF)	Original	
►	8	• Autorisation spéciale du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec, s'il y a lieu	Original	
—	9	• Autorisation de communiquer des renseignements personnels (formulaire A-0527-DF)	Original	

Section 3 – Identité et état civil

Documentation concernant l'identité et l'état civil du requérant principal ou de la requérante principale, de son conjoint ou de sa conjointe et des enfants à charge

			Format exigé	Document requis		
				Requérant principal	Conjoint/ époux	Enfant(s) à charge
►	10	• Pages de votre passeport valide et de celui de chacun des membres de votre famille inclus dans votre demande, indiquant l'identité, la date de délivrance et d'expiration du passeport ainsi que toute modification apportée à ces renseignements.	Photocopie			
—	11	• Carte(s) d'identité nationale (recto et verso)	Photocopie			S. O.
—	12	• Acte ou certificat de naissance	Photocopie			
—	13	• Livret de famille ou registre des ménages	Photocopie			
—	14	• Acte ou certificat de mariage	Photocopie			S. O.
►	15	• Au moins deux preuves récentes (de moins de 24 mois précédant la date de présentation de la demande) attestant votre statut de conjoint de fait, depuis au moins un an, sur lesquelles figurent votre nom et le nom de votre conjoint. Les documents admissibles sont les suivants : – hypothèque ou contrat de location d'un logement (bail) ; – relevés de compte bancaire commun ; – factures communes de services publics (électricité, gaz, assurances, téléphone ou service Internet).	Photocopie			S. O.
—	16	• Certificat ou jugement de divorce, si le requérant principal ou son conjoint a déjà été marié	Photocopie			S. O.
►	17	• Documents officiels d'adoption émanant des autorités du pays ou du territoire où l'adoption a eu lieu	Photocopie	S. O.	S. O.	
—	18	• Documents officiels indiquant un changement de nom, de prénom ou de date de naissance	Photocopie			
—	19	• Photo récente (format passeport) de chaque personne mentionnée sur le formulaire <i>Demande de sélection permanente</i> , collée à l'endroit prévu à cette fin au point 28 de la partie 1 du formulaire	Original			

Ces documents doivent démontrer qu'il s'agit d'une adoption plénitaire (qui crée un nouveau lien de filiation et met fin au lien de filiation préexistant).

		Format exigé	Document requis	
			Requérant principal	Conjoint/ époux
20	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration de consentement parental faite devant un notaire, un magistrat, un juge, un officier de justice, un employé d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental ou un représentant diplomatique ou consulaire de votre pays ou de votre territoire de citoyenneté qui contient obligatoirement tous les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> – le nom et le prénom de l'enfant; – la date de naissance de l'enfant; – le nom et le prénom du parent accompagnant (vous ou votre conjoint); – l'accord du parent non accompagnant autorisant expressément l'immigration permanente de son enfant au Québec; – le nom, le prénom et les coordonnées du parent non accompagnant, en caractères d'imprimerie; – la signature du parent non accompagnant; – la date de la déclaration; – le nom et le prénom du notaire, du magistrat, du juge ou de l'officier de justice, de l'employé d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental ou du représentant consulaire, en caractères d'imprimerie; – la signature et le sceau professionnel du notaire, du magistrat, du juge ou de l'officier de justice, de l'employé d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental ou du représentant diplomatique ou consulaire. <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat ou jugement d'un tribunal indiquant l'attribution exclusive des droits de garde de l'enfant au parent accompagnant <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acte ou certificat de décès du parent 	Original		
21	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité du parent non accompagnant comportant sa signature 	Photocopie		

		Format exigé	Document requis
22	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat médical attestant l'incapacité physique ou psychologique de l'enfant à charge, s'il y a lieu. 	Original	

Section 4 – Facteurs de sélection

Documentation pour l'évaluation des facteurs de sélection (formation, connaissances linguistiques, séjour et famille au Québec)

Vous devez présenter l'un des diplômes ou des certificats suivants : certificat ou diplôme universitaire, d'études postsecondaires de formation technique, d'études secondaires générales ou de techniques professionnelles.

Si vous avez déclaré vouloir pratiquer une profession ou un métier réglementés, vous devez fournir la déclaration qui s'applique à votre situation, après l'avoir dûment remplie, datée et signée.

Pour connaître les exigences en matière d'évaluation des connaissances linguistiques en français, consultez la page www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/connaissances-francais-anglais-ga.

Pour connaître les exigences en matière d'évaluation des connaissances linguistiques en anglais, consultez la page www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/connaissances-francais-anglais-ga.

Si vous ou votre conjoint avez effectué un séjour de plus de deux semaines au Québec durant les dix années précédant la présentation de votre demande, vous devez fournir des documents qui l'attestent. Notez que le séjour pour affaires est reconnu à condition qu'il soit d'une durée minimale d'une semaine et qu'il soit effectué par le requérant principal durant les deux années précédant le dépôt de la demande de sélection permanente.

Les membres de la famille reconnus sont : le conjoint, un fils ou une fille, le père ou la mère, un frère ou une sœur, un grand-père ou une grand-mère.

			Format exigé	Document requis
			Requérant principal	Conjoint/ époux
► 23	• Diplôme, certificat ou attestation de réussite délivrée par un établissement d'enseignement public ou privé reconnu par l'État	Copie certifiée conforme		S. O.
24	• Relevés de notes correspondant au diplôme ou au certificat présenté	Copie certifiée conforme		S. O.
► 25	• <i>Déclaration d'un candidat exerçant une profession ou un métier réglementés</i> (formulaire A-0527-JF) ou <i>Déclaration d'un médecin diplômé hors du Canada et des États-Unis</i> (formulaire A-0527-KF) ou <i>Déclaration d'un candidat exerçant la profession d'enseignant au préscolaire, au primaire ou au secondaire</i> (formulaire A-0527-IF)	Original		S. O.
► 26	• Attestation de résultats d'un test (TEF, TEF Canada, TEFAQ, TCF ou TCFQ) ou d'un diplôme de français reconnu (DELF ou DALF). Si vous possédez une connaissance du français de niveau intermédiaire ou avancé démontrée par un test standardisé, votre demande sera traitée en priorité. Seuls les requérants principaux peuvent présenter cette preuve.	Original		S. O.
27	• Attestation de résultats du test IELTS	Original		S. O.
► 28	• Séjour au Québec À titre de travailleur temporaire ou d'étudiant étranger : – Permis de travail ou permis d'études ou preuve d'exemption en vertu de la réglementation en vigueur; – Attestation de travail, attestation de stage ou preuve d'études (attestation de l'établissement d'enseignement et relevé de notes). • À titre de visiteur (tourisme ou affaires) : – Permis de séjour (autre que pour le travail ou les études), s'il y a lieu; – Visa, s'il y a lieu; – Tampons de passeport ou billets d'avion.	Photocopie		
► 29	• Famille au Québec – Acte ou certificat de naissance du membre de la famille domicilié au Québec; – Carte d'assurance maladie du Québec valide; – Passeport canadien, certificat de citoyenneté ou carte de résident permanent valide (recto et verso).	Photocopie		

Le requérant principal est tenu de présenter les documents des sections 5 à 8 qui lui sont applicables. Le conjoint inclus dans la demande est tenu de présenter les documents des sections 5 à 8 qui s'appliquent à sa situation, dans le cas où le requérant principal a recours à l'avoir net de son conjoint pour démontrer qu'il dispose d'un avoir net de 2 000 000 \$ CAN.

Le requérant principal doit contribuer par son avoir, en tout ou en partie, à l'atteinte du seuil de l'avoir net qui, en aucun cas, ne peut reposer uniquement sur l'avoir du conjoint qui l'accompagne.

Section 5 – Avoir net déclaré dans la demande de sélection
 (Sauf la valeur et la performance financière des entreprises)

		Format exigé	Document requis		
			Requérant principal	Conjoint/ époux	
Documentation sur l'actif à court et à long terme					
La traduction de ces documents peut se limiter à l'en-tête et aux termes bancaires décrivant la nature des transactions.	► 30 Comptes bancaires	Original			
	<ul style="list-style-type: none"> Relevés bancaires des comptes courants et d'épargne couvrant toutes les transactions bancaires réalisées pendant au moins les douze (12) derniers mois 				
	31 Actions et obligations : existence et performance sur les marchés financiers	Original			
	Relevé des comptes de titres délivré par le dépositaire central des valeurs mobilières indiquant le nom et le code des titres détenus au dernier jour des trois (3) dernières années fiscales complétées	Original			
	Relevé des transactions sur les valeurs mobilières endossé par le courtier en valeurs mobilières couvrant les trois (3) dernières années fiscales complétées	Original			
	32 Placements : dépôts à terme, certificats de placements garantis, fonds communs de placement, bons du Trésor, etc.	Photocopie			
	<ul style="list-style-type: none"> Attestation de l'institution financière indiquant la valeur actuelle du placement 				
	33 Autres valeurs : assurances, cautions de garantie, fonds de pension, etc.	Photocopie			
	<ul style="list-style-type: none"> Contrats de souscription aux assurances et documentation émise par l'institution financière confirmant la valeur de rachat des assurances Toute autre documentation émise par l'institution financière démontrant les autres valeurs déclarées dans la demande et les coûts liés à leur acquisition 				
	34 Existence et appréciation de la valeur des avoirs immobiliers (terrains et immeubles)				
► Vous devez présenter ce document si la valeur de l'immeuble ou du terrain est utilisée pour démontrer que vous disposez d'un avoir net de 2 000 000 \$ CAN.	Existence des avoirs immobiliers :	Photocopie			
	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cas d'une propriété résidentielle ou commerciale, le contrat d'achat final, le titre de propriété et, le cas échéant, l'inscription actualisée au registre foncier 				
	Valeur actuelle des avoirs immobiliers : <ul style="list-style-type: none"> Rapport d'évaluation professionnel préparé par une personne physique ou morale accréditée auprès des autorités compétentes. Ce rapport doit indiquer, séparément, la valeur des édifices et du terrain. Il doit aussi contenir la description de la méthodologie et des sources de données utilisées par l'expert ainsi que la licence confirmant qu'il est officiellement autorisé à effectuer des évaluations immobilières 	Original			
	Date et prix d'achat des avoirs immobiliers :	Photocopie			
	<ul style="list-style-type: none"> Preuves d'acquittement du coût d'achat et des taxes à l'immobilier (p. ex. : reçus) Dans les pays ou les territoires où les prix d'achat inscrits sur la documentation présentée aux autorités sont basés sur des évaluations gouvernementales éloignées des valeurs transigées sur le marché immobilier (p. ex. : Iran, Vietnam, Taïwan, pays du sous-continent indien, etc.), le ou les contrats d'achat additionnels reflétant l'entièreté du prix d'achat transigé par les parties ou, en l'absence d'une documentation écrite, une déclaration écrite indiquant le prix d'achat effectif. 				

Documentation sur le passif à court terme et à long terme		Format exigé	Document requis	
			Requérant principal	Conjoint/ époux
Vous devez présenter la version détaillée de ce document. Il doit être présenté même s'il n'indique aucun historique de crédit.	35	Emprunts bancaires (hypothèques, marges de crédit, cartes de crédit, autres emprunts bancaires, etc.), emprunts personnels (de particulier à particulier), impôts dus, mises en caution , etc.	Original	
		Rapport de crédit personnel délivré par le registre public du crédit (p. ex. : Banque populaire de Chine) ou un registre privé (p. ex. : Equifax, Experian, TransUnion) dans les pays ou les territoires qui n'ont pas de registre public		
Cette documentation doit couvrir au moins les cinq (5) dernières années fiscales complétées.		Déclarations de patrimoine endossées par le fisc dans les pays ou les territoires où ce document existe (p. ex. : pays du sous-continent indien, Kenya, Suisse)	Photocopie	
Section 6 – Expérience en gestion et revenus personnels à titre d'employé, d'actionnaire ou de propriétaire d'une entreprise				
Expérience en gestion du requérant principal acquise soit dans une entreprise agricole, commerciale, industrielle ou professionnelle licite, soit dans un organisme international ou un gouvernement, l'un de ses ministères ou de ses organismes pendant au moins deux (2) des cinq (5) dernières années précédant la date du dépôt de la demande.				
En raison de la diversité de la documentation qui pourrait appuyer l'expérience en gestion du requérant principal, le choix lui est laissé de présenter les documents appropriés.	36	• Documentation pertinente attestant l'exercice de fonctions des planification, de direction et de contrôle de ressources financières ainsi que de ressources humaines ou matérielles, sous l'autorité du requérant principal	Photocopie	S. O.
	37	• Déclaration des employés à la sécurité sociale ou de tout autre organisme public endossée par l'autorité émettrice ou police d'assurance responsabilité civile de l'employeur	Photocopie	S. O.
Vous devez présenter l'un de ces documents, en plus de ceux exigés au point 36, si vous avez acquis votre expérience dans une entreprise professionnelle.	38	• Attestation ou certificat de travail pour chaque emploi à titre de gestionnaire et pour chaque période de travail dont il a retiré une rémunération qui est à l'origine d'un investissement, d'un avoir ou de ses économies actuelles	Photocopie	S. O.
	39	• Contrat(s) de travail ou contrat(s) de gérance	Photocopie	S. O.
Vous devez présenter la version intégrale de ces documents.	40	Documentation au nom du requérant principal, s'il y a lieu, ou de son conjoint, endossée par les autorités gouvernementales compétentes (p. ex. : bureau des impôts, caisse de retraite ou assurance emploi) appuyant la valeur des revenus personnels déclarés dans le document narratif. • Avis de cotisation à l'impôt sur les revenus personnels OU • Déclarations d'impôt sur le revenu personnel avec toutes leurs annexes endossées par le bureau des impôts et les reçus de paiement de ces impôts pour les cinq (5) dernières années	Photocopie	
		• Historique des cotisations sociales, en particulier celles faites à la caisse de retraite	Original ou copie certifiée conforme	

Ces documents sont délivrés par les autorités compétentes (p. ex. : registraire de commerce ou des compagnies, chambres de commerce, guildes, ministères ou organismes de régulation, tribunaux, etc.) et consistent, généralement, en des licences d'exercice commercial, industriel ou professionnel.

Ces documents doivent indiquer l'état de situation actuel et l'historique des changements apportés au capital social et aux participations des partenaires.

Vous devez présenter ces documents pour les investissements faits durant au moins les cinq (5) dernières années.

Vous devez présenter ces documents si l'entreprise réside dans un pays ou un territoire où ils existent (p. ex. : Chine, Turquie, Égypte).

La traduction de ce document peut se limiter à l'histoire du développement de l'entreprise, à la structure du groupe d'entreprises dans lequel elle s'inscrit, aux relations avec des parties liées et à toute autre section mentionnant le requérant principal, le cas échéant, ou son conjoint.

Les rapports de mission d'examen doivent être préparés par un comptable agréé selon la norme internationale d'examen limité (*International Standard on Review Engagements 2400*) ou la norme qui leur correspond dans le pays ou territoire où est établie l'entreprise. Ces documents doivent couvrir au moins les cinq (5) dernières années fiscales complétées.

Section 7 – Existence, valeur et performance financière des entreprises

Valeur, performance et licéité de l'entreprise ou des entreprises du requérant principal ou de son conjoint

		Format exigé	Document requis	
			Requérant principal	Conjoint/ époux
► 40	Existence légale, actionnariat et investissement			
	Certificat(s) d'enregistrement de l'entreprise auprès du registraire des entreprises ou son équivalent et, le cas échéant, les extraits de la Gazette officielle ou du Journal officiel confirmant l'enregistrement de l'entreprise	Photocopie		
	Carte ou certificat d'enregistrement fiscal de l'entreprise	Photocopie		
	Extrait(s) complet(s) et récent(s) provenant du registraire des entreprises ou son équivalent	Photocopie		
	Articles d'association ou ententes de partenariat et, le cas échéant, contrat de coentreprise ou leurs équivalents (p. ex. : mémorandums d'association, statuts ou conventions de société) ainsi que leurs amendements	Photocopie		
	Documents appuyant le transfert des fonds investis dans l'entreprise (p. ex. : extraits bancaires pertinents)	Photocopie		
	Certificats bancaires des investissements au capital social accompagnés, le cas échéant, des rapports de vérification du capital préparés par un auditeur externe	Photocopie		
► 41	Dans le cas d'une entreprise cotée en bourse			
	• Prospectus préparé en vue du premier appel public à l'épargne	Photocopie		
	• Rapports annuels couvrant au moins les cinq (5) dernières années fiscales complétées	Photocopie		
► 42	Dans le cas d'une entreprise incorporée ou d'une entreprise actionnaire d'une ou de plusieurs entreprises (holding) ou est une société de personnes			
	<ul style="list-style-type: none"> Rapports de mission d'examen des états financiers ou, dans le cas d'un holding, rapports de mission d'examen des états financiers consolidés <p>Les rapports doivent contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> un bilan, un état des résultats, un état des flux de trésorerie et un état des bénéfices non répartis pour chaque année; des annotations méthodologiques du comptable sur, notamment, les principes et les méthodes d'évaluation retenus, la comptabilisation des ventes, l'évaluation des inventaires et l'identification des immobilisations ainsi que l'évaluation de leur amortissement annuel par catégorie; des annotations informatives du comptable sur, notamment : <ul style="list-style-type: none"> les postes ventilés au bilan; les postes ventilés au chiffre d'affaires par activité; les postes ventilés des coûts d'exploitation et des coûts administratifs (incluant la masse salariale); la nature des activités, la gamme de produits offerts, la structure de l'organisation et l'adresse des emplacements d'exploitation; l'existence de prêts entre entreprises, leur nature et la possibilité de les recouvrer; l'existence de ventes ou de prêts et d'emprunts de l'entreprise avec des parties liées; la propriété et l'utilisation faite du ou des édifices dont la valeur figure au bilan; le régime fiscal s'appliquant à l'entreprise. <p>OU</p>	Original		

Section 7 – Existence, valeur et performance financière des entreprises Valeur, performance et licéité de l'entreprise ou des entreprises du requérant principal ou de son conjoint		Format exigé	Document requis	
			Requérant principal	Conjoint/ époux
► Les rapports d'audit doivent avoir été préparés sur une base annuelle (p. ex. : au début de 2015 pour l'année fiscale 2014) et avoir existé avant le projet d'immigration. Dans le cas contraire, des rapports de mission d'examen sont exigés (se reporter à la sous-section 7.3.1).	Rapports d'audit des états financiers ou, dans le cas d'un holding, des rapports d'audit des états financiers consolidés. Les rapports financiers (de mission d'examen ou d'audit) doivent être accompagnés d'une documentation externe provenant des autorités compétentes (p. ex. : bureau des impôts, agence de crédit) appuyant la licéité des activités et la performance financière de l'entreprise.	Photocopie		
► Ces documents doivent couvrir au moins les cinq (5) dernières années fiscales complétées.	Avis de cotisation à l'impôt sur les bénéfices des sociétés OU	Photocopie		
► Ces documents doivent couvrir au moins les cinq (5) dernières années fiscales complétées.	Déclarations d'impôt sur les bénéfices des sociétés avec toutes leurs annexes endossées par le bureau des impôts et les reçus de paiement de ces impôts pour les 5 (cinq) dernières années	Photocopie		
► Vous devez présenter ces documents si l'entreprise est établie dans un pays ou un territoire où les avis de cotisation à l'impôt sur les bénéfices des sociétés n'existent pas (p. ex. : en Chine).	Relevés bancaires de l'entreprise	Original	Si le ministère en fait la demande par écrit	Si le ministère en fait la demande par écrit
► Vous devez présenter ces documents si l'entreprise est établie dans un pays ou un territoire où il n'existe pas d'impôt sur les bénéfices des sociétés (p. ex. : les Émirats arabes unis).	Rapport de crédit d'entreprise issu d'un registre public de crédit (p. ex. : le registre maintenu par la banque centrale) ou d'un registre privé de crédit (p. ex. : celui d'agences comme TransUnion, Equifax, Experian)	Original		
► 43	Dans le cas d'une entreprise individuelle			
	• État des résultats (profits et pertes)	Original		
	• Rapport d'évaluation détaillé de la valeur nette de l'entreprise individuelle	Original		
	• Relevés du ou des comptes bancaires utilisés par l'entreprise	Original	Si le ministère en fait la demande par écrit	Si le ministère en fait la demande par écrit

Section 8 – Donations et héritages

Capacité financière du donateur et origine licite des fonds reçus par donation ou héritage. Les sommes reçues par donation moins de six (6) mois avant le dépôt de la demande ne sont pas admissibles.		Format exigé	Document requis	
			Requérant principal	Conjoint/ époux
► Ces documents doivent être préparés par un comptable agréé et ils doivent couvrir au moins les cinq (5) dernières années fiscales complétées.	Dans le cas d'une donation :	Photocopie		
	• Identification du donateur et preuves de sa capacité financière à effectuer un don et de l'origine licite des fonds et des biens reçus par donation (se reporter aux sections 5 à 7) ;			
► Ce document doit être préparé par une firme spécialisée dans l'évaluation des actifs d'entreprise.	• Documents attestant le transfert des fonds ou des biens reçus (p. ex. : preuve de transfert bancaire, transfert de titre de propriété, etc.).			
► Vous devez présenter ces documents lorsque vous avez reçu un don qui a contribué de manière importante à l'accumulation de votre avoir net.	Dans le cas d'un héritage :	Photocopie		
	• Acte ou certificat de décès, testament notarié ou jugement de la cour confirmant la nature de l'héritage et documents attestant le transfert de la somme ou du bien à l'héritier ou à l'héritière.			

Paiement des droits exigibles

 Le traitement de votre demande ne débutera qu'au moment où nous aurons reçu le paiement des droits exigibles. Si le paiement n'a pas été joint à votre demande ou s'il est insuffisant, nous vous retournerons votre demande.

Vous devez payer en devises canadiennes. L'argent comptant et les chèques personnels ne sont pas acceptés. Consultez le site Web du Ministère pour savoir quels sont les droits exigibles et les modes de paiement acceptés : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/frais.

		Format exigé	Document requis
46	<ul style="list-style-type: none">• Pour payer par carte de crédit (Visa, MasterCard, American Express), vous devez remplir le formulaire suivant et le joindre à votre demande :<ul style="list-style-type: none">– Paiement par carte de crédit (A-0591-F0)	Original	